Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Drancy
avenue Jean-Jaurès, rue Arthur-Fontaine, rue Auguste-Blanqui
cité de la Muette

graffiti de la cité de la Muette, dite aussi camp de Drancy

Références du dossier

Numéro de dossier : IM93000307
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : opération d'urgence
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : graffiti

Compléments de localisation

Emplacement dans l'édifice : revers de façade, murs et charpentes de caves, conduit de cheminée

Historique

Ces graffiti ont, pour leur grande majorité, été inscrits par les internés juifs du camp entre août 1941 et août 1944. Certains ont cependant été inscrits par des personnes suspectes de collaboration après la Libération, entre août 1944 et décembre 1945. Les premiers graffiti découverts l'ont été en 1989. Rassemblés sur un conduit de cheminée, graffiti d'internés juifs y côtoient ceux de suspects de collaboration. Ce conduit de cheminée a pris place en 1989 dans le Conservatoire historique du camp de Drancy créé cette même année. En 1999, un photographe américain, William Betsch, a redécouvert les graffiti des "caves-prisons", l'une d'entre-elle a alors été "sanctuarisée" par une association d'anciens internés et déportés.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1941

Description

En 2007, le remplacement d'une partie des huisseries classées de la cité de la Muette était prévu. Ces travaux prenaient place dans le dispositif de renouvellement urbain porté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et co-financés par la DRAC d'Île-de-France, la Région Île-de-France et le Département de la Seine-Saint-Denis. Ces deux chantiers ne furent finalement engagés qu'en 2009. Grâce à la vigilance d'un comité de suivi rassemblant la DRAC d'Île-de-France, l'Office Public d'Habitat Seine-Saint-Denis, le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le remplacement des huisseries des quatre premières travées, correspondant aux « escaliers des départs », fut l'occasion de la découverte de graffiti jusqu'alors inconnus sur le revers des murs de façades. Sensibilisés, les ouvriers du chantier mirent au jour peu après des graffiti inscrits sur les carreaux de plâtre formant contre-cloison. Dès lors, le chantier fut arrêté pour organiser la dépose systématique des carreaux restants. 700 carreaux furent ainsi conservés. Examinés, analysés, ils furent au cours de l'année 2011 restaurés par des restauratrices spécialisées en peintures murales. Les graffiti sur carreaux de plâtre, déposés aux Archives nationales, sont en attente d'une protection au titre objet.

Eléments descriptifs

Inscriptions & marques : graffiti

État de conservation

mauvais état

Les graffiti des caves-prisons sont en mauvais état, ceux du conduit de cheminée sont dans un état moyen. Tous devront être restaurés comme l'ont été, en 2011, les graffiti sur carreaux de plâtre et sur le revers des murs de façade.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public départemental

Présentation

Après l'exposition "*Des noms sur des murs. Les graffiti du camp de Drancy*", le Département de la Seine-Saint-Denis, en collaboration avec le service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France pour la campagne photographique, a souhaité prolonger son engagement par la publication d'un ouvrage du même nom (**Voir la rubrique Documentation -Liens Web en bas de page**).
Outre les 76 carreaux de plâtre avec graffiti découverts en 2009, cette étude présente l'ensemble des graffiti connus du camp de Drancy, encore conservés au sein de la Cité de la Muette ou seulement connus par des photographies prises après la guerre. Grâce aux archives du Mémorial de la Shoah et du Service historique de la Défense, l'ensemble des informations ont été collectées sur les auteurs de ces graffiti qui ont voulu laisser une trace personnelle, leur nom, un poème, un dessin "pour mémoire", à rebours du projet nazi qui voulait leur extermination et l'oubli même de leur existence.

Liens web

- Conseil départemental dela Seine-Saint-Denis, Pouvreau Benoît (dir.), Vialles Jean-Bernard (phot.). Les graffiti du camp de Drancy, des noms sur des murs. Ed. Snoeck : 2015 : /dossinventaire/publication/drancy-graffiti.pdf

Illustrations

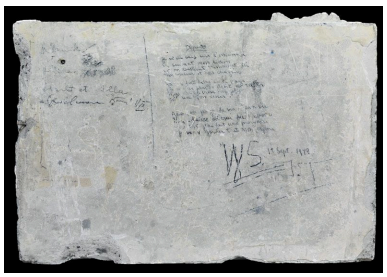

« illisible » Détail : « Départ Je m'en vais vers l'inconnu En suivant mon destin Et en laissant tristement ici Mon bonheur et mes chagrins La vie fut belle en ce pays Ou je n'ai plus le droit de rester [...] chose trop jolie Doit une fois cesser Adieu, oh pays de ma jeunesse Non, laisse moi crier Au Revoir [...] moi j'ai fait une promesse Je veux garder tout mon espoir WS. / 1er sept. 1942 ». Phot. Jean-Bernard Vialles IVR11_20119300221NUC4A

Dossiers liés

Édifice : cité de la Muette (IA93000551) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Drancy, quartier de la Muette, avenue Jean-Jaurès, rue Arthur-Fontaine, rue Auguste-Blanqui

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : graffiti de chambrée sur carreau de plâtre formant contre-cloison (IM93000308) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Drancy, avenue Jean-Jaurès, rue Arthur-Fontaine, rue Auguste-Blanqui
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : graffiti sur murs et charpentes des "caves-prisons (IM93000310) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Drancy, avenue Jean-Jaurès, rue Arthur-Fontaine, rue Auguste-Blanqui
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : graffiti de chambrée sur revers de façade (IM93000309) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Drancy, avenue Jean-Jaurès, rue Arthur-Fontaine, rue Auguste-Blanqui
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : graffiti sur conduit de cheminée (IM93000311) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Drancy, avenue Jean-Jaurès, rue Arthur-Fontaine, rue Auguste-Blanqui

Auteur(s) du dossier : Benoît Pouvreau
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-Saint-Denis

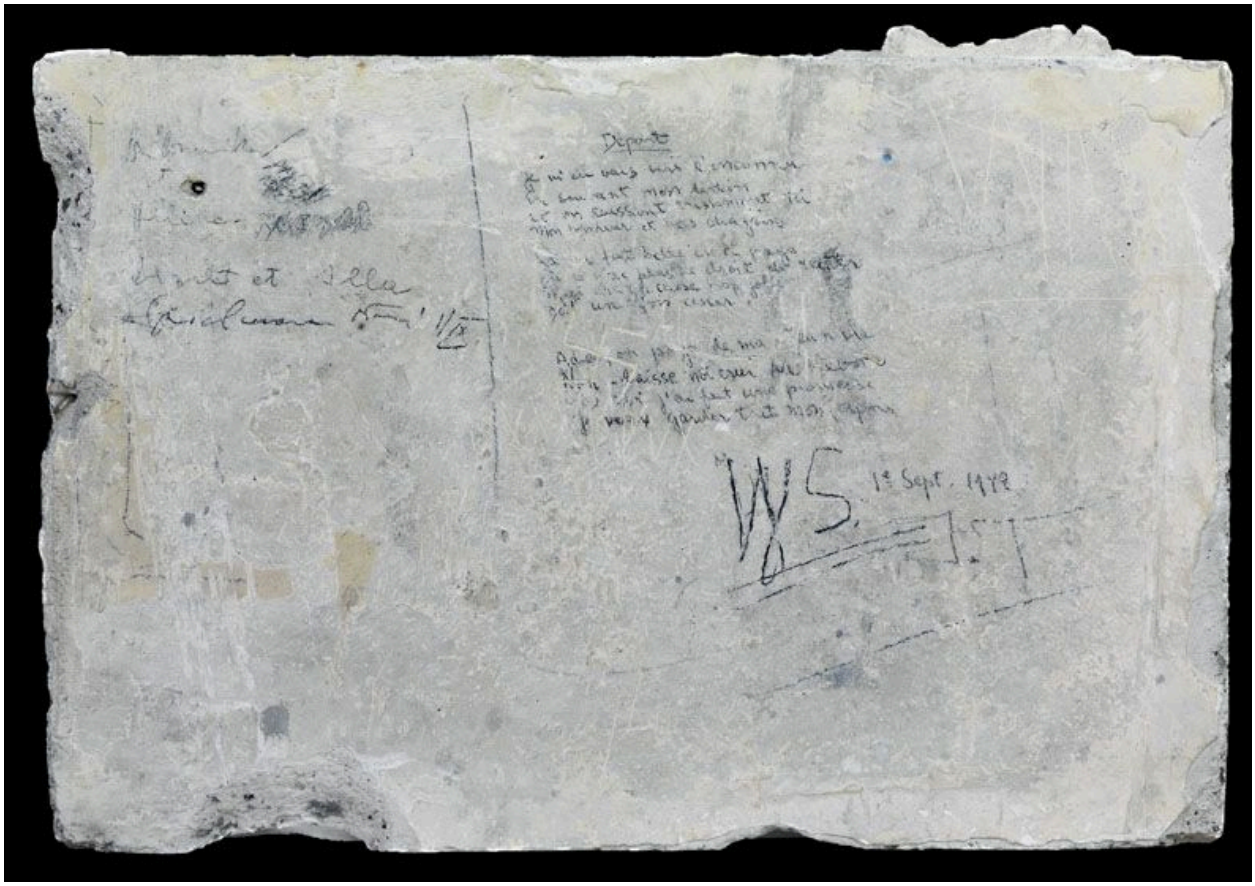

« illisible » Détail : « Départ Je m'en vais vers l'inconnu En suivant mon destin Et en laissant tristement ici Mon bonheur et mes chagrins La vie fut belle en ce pays Ou je n'ai plus le droit de rester [...] chose trop jolie Doit une fois cesser Adieu, oh pays de ma jeunesse Non, laisse moi crier Au Revoir [...] moi j'ai fait une promesse Je veux garder tout mon espoir WS. / 1er sept. 1942 ».

IVR11_20119300221NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2011
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-Saint-Denis
communication libre, reproduction soumise à autorisation